

Abus sexuels du clergé : l'archidiocèse de Chicago règle 3,9 millions de \$

Author : Rédaction RC

Categories : [Scandale pédophile](#)

Date : 24 juillet 2009

Je suis navré de "remettre le couvert" sitôt l'article précédent, mais dans l'actualité du catholicisme aux États-Unis, on trouve aussi des ombres. Celle des abus sexuels du clergé contre des mineurs en est une particulièrement sordide et dont les effets dévastateurs se font encore sentir.

L'archidiocèse de Chicago a fait savoir, mardi dernier, qu'il avait accepté de régler pour 3,9 millions de \$¹ d'indemnités à six victimes, encore vivantes, d'abus sexuels allégués commis sur des mineurs par quatre prêtres incardinés dans l'archidiocèse – dont deux sont décédés à ce jour –, et couvrant la période 1970-1986.

Contraint de déposer devant la justice, à la requête des avocats des parties civiles, Mgr **Raymond Goedert**, évêque auxiliaire émérite de l'archidiocèse, et qui a eu à connaître de tous ces faits, notamment pendant le "règne" de feu le cardinal **Joseph Bernardin** (décédé en 1996) – un archevêque de Chicago très apprécié d'**Obama** quand ce dernier y "militait", mais qui n'est pas ma marque de cardinal préféré... –, admet qu'on s'est souvent contenté de déplacer de paroisse en paroisse les prêtres convaincus de tels agissements sans vouloir prévenir la police, la justice ou les paroissiens... afin de garder la chose sinon « *secrète* » du moins « *confidentielle* » avoue **Goedert**. C'est confondant !

Ces 3,9 millions de \$ s'ajoutent au 2,1 **milliards** de \$ (peut-être même 2,6 milliards, voir [ici](#)) déjà engloutis par l'Église aux États-Unis...

1. Soit 2,74 millions d'€ (ou si vous préférez, ± 19 millions de F) ; en gros, 1,6 \$ par baptisé catholique de l'archidiocèse.